



VILLE DU PRADET

Hervé STASSINOS
Maire du Pradet

Direction Générale des Services
Téléphone : 04 94 08 69 59
Mail : dgs@le-pradet.fr

Le Pradet, le 29 mai 2026

**A l'attention de Mesdames et
Messieurs les Elus**

Mesdames, Messieurs,

J'ai l'honneur de vous convier à participer au Conseil Municipal qui se réunira, en séance publique, le :

**Vendredi 05 juin 2026
à 09h00**

Dans la salle du conseil – Hôtel de ville (RDC)

Conformément à l'article 5 du règlement intérieur, en vigueur, du Conseil Municipal, toute question orale doit faire l'objet d'une demande écrite adressée au Maire 48 heures au moins avant la séance du conseil municipal, soit pour le conseil du 05 juin jusqu'au mardi 02 juin avant 17h00, horaire de fermeture des bureaux (par mail à l'adresse suivante dgs@le-pradet.fr ou par remise en mains propres au secrétariat général).

En vous remerciant de votre présence, je vous prie d'agréer, Mesdames, Messieurs, l'expression de mes salutations distinguées.

Le Maire
Hervé STASSINOS

